



Notes d' allocution

**Monsieur Jacques Olivier
Maire de Longueuil
Vice-président de la Communauté métropolitaine de Montréal**

**LA CMM ET LONGUEUIL ;
ACCROÎTRE LA PROSPÉRITÉ RÉGIONALE**

Allocution présentée devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Le 26 novembre 2002

Distingués invités de la table d'honneur,

Mesdames, Messieurs, chers amis,

J'aimerais d'abord remercier la Chambre de commerce du Montréal métropolitain de cette invitation et également vous remercier d'être présents. Comme vous le disait mon collègue de Laval, Gilles Vaillancourt, le mois dernier, il aura fallu 37 ans au maire de Laval pour être invité à cette prestigieuse tribune. Pour Longueuil, ça n'aura pris qu'un an ! Cela prouve que la région métropolitaine est maintenant prête à reconnaître les joueurs importants de son paysage politique.

C'est donc un honneur pour moi de venir vous parler des défis qui nous attendent puisque nous sommes tous, à différents niveaux, les maîtres d'oeuvre du succès que doivent connaître les villes de la grande région métropolitaine.

Voilà que s'achève la première année d'activités pour les villes nouvellement créées. Comme nous l'avions imaginé à pareille date l'an passé, ces premiers onze mois ont été très chargés. À Longueuil, nous nous sommes investis d'une mission, celle de donner des fondations solides à cette ville. Tout cela doit se faire dans le respect de l'identité des arrondissements.

Le véritable défi à relever, pour cette année cruciale, a été de maintenir les acquis tout en faisant face aux nouvelles réalités que représentent la taille de la ville, l'importance et la diversité de sa population et la mise en commun des ressources. L'administration de la Ville de Longueuil s'est adaptée efficacement à ce nouveau contexte. Le maintien de la qualité de vie de nos citoyens et son amélioration, c'est notre priorité.

Comme vous le savez, chez nous ce sont huit municipalités qui sont devenues une seule ville, la troisième en importance au Québec. En somme, en ces premiers mois, nous avons dû concilier huit façons de gérer les finances, huit approches envers les citoyens et huit visions de leadership pour n'en façonner qu'une seule. À cet égard, je voudrais louer le travail de mes collègues du conseil municipal et du comité exécutif qui n'ont pas ménagé leurs efforts dans ce sens et vous faire part de quelques données significatives.

Longueuil comptera d'ici quelques années une population de 400 000 habitants. 48 % de la population actuelle possède un diplôme collégial ou universitaire. Nous avons sur le territoire sept importants centres de recherche. Notons parmi ceux-ci celui de Pratt et Whitney Canada, de l'Institut des matériaux industriels, celui dédié au gaz naturel, et naturellement l'Agence spatiale canadienne.

Localisée stratégiquement à proximité du centre-ville de Montréal, Longueuil bénéficie de la présence grandissante du réseau universitaire montréalais et de celui de l'Université de Sherbrooke. Cette dernière étant pour la Ville un partenaire de grande importance.

Globalement, l'ensemble des activités économiques de la Ville regroupe plus de 10 000 entreprises touchant les domaines de la fabrication, du tertiaire moteur et des services, en passant par celles liées à l'activité commerciale et la construction. Nous possédons également un énorme potentiel de développement par la mise en valeur de notre secteur agricole et agro-alimentaire. 37 % de notre territoire est constitué de terres agricoles, il faut donc s'occuper de cette richesse. De plus, Longueuil est déjà très présent dans le domaine de l'aéronautique et dans celui du cinéma.

Longueuil c'est aussi une ville où les citoyens bénéficient d'une qualité de vie exceptionnelle, que ce soit pour y habiter, pour y étudier ou pour y travailler. Depuis des décennies, plusieurs ont fait le choix d'élire résidence ou de bâtir leur entreprise sur notre territoire, et dans certains cas, depuis plusieurs générations. Longueuil est une ville exceptionnelle et je crois fermement à son potentiel de développement.

Depuis janvier dernier, de nombreux projets municipaux ont vu le jour et sont venus renforcer le dynamisme de notre ville et de ses arrondissements. Nous savons que les contribuables s'attendent à un niveau de services élevé et qu'ils exigent une plus grande accessibilité à ces mêmes services. Nous avons donc décidé d'investir dans les technologies de l'information et d'optimiser nos ressources dans ce domaine, permettant à nos concitoyens et concitoyennes d'avoir un accès direct et rapide auprès de leurs services municipaux.

Je crois que c'est une façon efficace de rapprocher les citoyens de l'administration municipale. Nous souhaitons que dans ce domaine Longueuil devienne le modèle québécois sur le plan de la facilité et de l'accessibilité des services municipaux.

Longueuil connaît aussi une expansion économique intéressante. Pour les six premiers mois de la présente année, la valeur des permis de construction a atteint 273 millions de dollars, bien au-delà des prévisions établies en décembre dernier. C'est dire que nous nous dirigeons vers l'une des meilleures années dans ce domaine depuis 1987.

Nous avons d'ailleurs pris l'engagement, lors de la campagne électorale, de maintenir la valeur des permis autour de 1,2 milliard de dollars sur quatre ans. Nous estimons bien logiquement pouvoir dépasser cet objectif.

Cette bonne performance est attribuable comme dans d'autres localités, entre autres à la poussée de la construction résidentielle sur notre territoire. À ce titre, pour le mois d'août seulement, la hausse du nombre de mises en chantier à Longueuil, a été des plus spectaculaires, ce qui traduit bien la vitalité de notre économie et la qualité des produits résidentiels que nos promoteurs ont su développer.

D'autres projets se sont concrétisés pour soutenir notre progression économique. Nous avons annoncé la semaine dernière, la mise en place de « **Développement économique Longueuil** ». Cette corporation est présidée par monsieur Jean Neveu. Il dirige un conseil d'administration composé d'hommes et de femmes d'affaires chevronnés, expérimentés, prêts à relever cet important défi. Le développement de notre potentiel économique se devait donc d'être confié à une corporation en mesure de traiter l'ensemble de ce volet.

Quelques secteurs prioritaires devront toutefois faire l'objet d'une attention particulière. Dans un premier temps, Longueuil doit augmenter son développement manufacturier. Nous avons sur le territoire d'importantes entreprises qui oeuvrent dans ce domaine et nous avons certes les ressources et la capacité d'en accueillir d'autres.

Développement économique Longueuil doit également porter une attention toute particulière aux entreprises qui sont déjà établies sur notre territoire. Il faut assurément bien servir les entreprises qui nous ont fait confiance dans le passé; mon expérience des affaires me l'a bien appris.

Une deuxième avenue que cette corporation devra explorer touche le développement des entreprises de ce que nous appelons les entreprises du « tertiaire moteur ». C'est un constat qui est fait depuis longtemps, l'économie du Grand Montréal s'est radicalement tournée vers le développement des entreprises de ce secteur. Nous l'avons fait nous aussi et nous le ferons de mieux en mieux à compter d'aujourd'hui.

Notre taille et notre potentiel nous permettront de jouer un rôle plus actif encore et de s'assurer que les entreprises de pointe dans les domaines de la recherche touchant l'aérospatial, les sciences de la vie, les nanotechnologies, les technologies des communications et de l'information, ainsi que celles du monde bio-alimentaire sauront trouver à Longueuil les conditions propices à leur implantation.

Leader dans le domaine de l'aéronautique et de l'industrie du cinéma, Longueuil devra profiter de cette réputation pour attirer d'autres entreprises qui nécessitent une main-d'œuvre spécialisée.

Finalement, une troisième filière à mettre en valeur est celle de l'agriculture et l'agro-alimentaire. Nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, l'espace agricole sur le territoire de la ville est important. Il est impensable qu'une portion aussi grande du territoire ne puisse être mise à profit dans le développement de la Ville.

Présentement, la valeur économique de notre activité agricole se situe à seulement 29 millions de dollars, nous avons donc un effort à faire pour tripler, voire quadrupler les retombées économiques de ce secteur aux cours des prochaines années. Par cette approche, Développement économique Longueuil

contribuera à augmenter la richesse de la Ville de Longueuil. Son action nous permettra de jouer un rôle de premier plan dans le développement du Grand Montréal.

Notre succès, comme celui des municipalités qui composent la CMM, passe également par la qualité des partenariats et des échanges que nous saurons établir entre-nous.

Cette nouvelle corporation est un outil essentiel au succès de Longueuil et de la grande région de Montréal. Peu importe où vous voulez investir sur notre territoire, Développement économique Longueuil sera un guichet unique au service des entreprises et des entrepreneurs. Je suis très fier de cette nouvelle initiative.

Si cette économie locale doit être stimulée et encouragée, nous devons tout autant nous attarder à la place qui revient à la région de Montréal dans l'économie nord-américaine. Sous cette rubrique notre région apparaît au bas de la liste des grands centres urbains.

Plus concrètement, nous sommes au 25^e rang au chapitre du produit intérieur brut métropolitain par habitant. Nous devons, au cours des prochains mois et des prochaines années, déployer les efforts qui nous permettront de laisser ce rang à une autre agglomération nord américaine.

Pour rivaliser sur une plus grande échelle, il nous faut revoir et améliorer les infrastructures nécessaires au développement de la région métropolitaine. Il est urgent de se doter d'artères pour le transport lourd de marchandises.

Le parachèvement de l'autoroute 30, et j'en ai fait mon cheval de bataille, est indissociable de l'accroissement de nos échanges commerciaux vers tout le nord-est américain. Il est temps d'agir, ce n'est même plus une question politique, c'est une question de gros bon sens.

La mise en place du plan de transport est hautement stratégique pour le développement de la région, il faut aller de l'avant. De par notre proximité avec les frontières ontariennes et américaines, il est dans l'intérêt de Longueuil et de la CMM de compléter rapidement ce lien de commerce avec nos plus proches voisins. Il faut absolument que les gouvernements agissent maintenant pour débloquer ce dossier qui est sur la table depuis 30 ans. C'est une priorité !

De plus, ne serait-il pas plus logique de faire contourner une grande partie des 8000 camions qui sillonnent chaque jour l'autoroute Décarie et le pont Champlain vers une autre voie pour libérer davantage les axes autoroutiers du Grand Montréal? Au risque de me répéter, les gouvernements doivent agir maintenant !

Le dossier du transport en commun est également présent à l'agenda des priorités pour notre région. Nous connaissons tous le travail de l'Agence métropolitaine de transport. Cette agence, de concert avec le réseau de transport de nos trois grandes villes, a déjà produit de bons résultats dans l'intégration et le développement des modes du transport en commun dans le Grand Montréal.

Cependant, il est important de penser à son rôle dans l'avenir et de passer à une gestion impliquant davantage les élus locaux. En fait, nous sommes plusieurs à penser que Québec devrait se désengager progressivement de l'Agence et laisser le soin aux élus de la région de décider des orientations et du

développement de ce secteur. D'ailleurs c'est à l'unanimité que la Communauté métropolitaine de Montréal s'est prononcée dans ce dossier.

Dans la foulée de la Commission Nicolet et du rapport Bernard qui devraient tous deux être rendus publics dans les prochaines semaines, il est inconcevable que les élus locaux ne puissent être les maîtres d'œuvre d'une agence et des plans de développement dans ce domaine. Il s'agit d'un secteur critique et d'une grande importance pour le développement du Grand Montréal.

Le gouvernement du Québec doit ainsi transférer le contrôle de l'AMT à la CMM afin que l'autorité politique responsable et imputable des élus s'applique.

Dans un autre ordre d'idées, le développement de la zone aéroportuaire de Saint-Hubert s'intègre parfaitement à la réussite économique de notre région. Cet aéroport possède tous les atouts et est en soi un pôle économique fort et prestigieux pour toute la région montréalaise. Sa situation géographique, à quelques minutes du centre-ville de Montréal, lui permet d'être une alternative intéressante au développement des vols d'affaires et d'être un solide complément au développement de l'industrie du tourisme et du cinéma du Grand Montréal.

Nous croyons que la mise en valeur d'un tel site repose bien entendu, sur l'implication de la Ville de Longueuil, mais aussi du gouvernement du Québec qui devra rapidement en reconnaître l'importance.

C'est une zone de plus de 300 hectares qui peut être mise en valeur, incluant un aéroport que nous voulons tous améliorer et rendre plus fonctionnel. Cette zone deviendra ainsi la pierre angulaire du développement économique

sur la Rive-Sud. Le gouvernement du Québec devra dans un avenir rapproché consentir à cette zone les mêmes avantages qu'ailleurs. Nous vous en ferons la demande, c'est une question d'équité.

Enfin, une autre façon d'augmenter la prospérité régionale, c'est de donner aux villes de la CMM les moyens d'accroître leurs revenus. À quelques jours de la présentation de notre premier budget, nous savons tous que de nouveaux outils seront nécessaires pour garder l'équilibre entre notre offre de service et les attentes de la population. Québec doit reconnaître le nouveau contexte et s'asseoir avec les municipalités pour trouver des solutions à leur manque à gagner.

Les villes nouvellement constituées ne pourront subvenir aux besoins grandissants de leur population si la situation ne change pas. Le Gouvernement doit donner aux villes la latitude nécessaire en matière de taxation de sorte que les fonds perçus directement par les municipalités soient réinvestis adéquatement tant dans leurs opérations que dans le développement durable.

Nous sommes aussi préoccupés par le déficit actuariel des fonds de pension des employés municipaux. Ce déficit plaide en faveur d'une réouverture du pacte fiscal à la lumière des dernières données économiques et des récentes fusions. La donne a passablement changé et le gouvernement du Québec devrait en tenir compte. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de soulever cette question avec la vice-première ministre du Québec à quelques occasions.

Comme le proposait récemment le maire de Montréal, je me permets de réitérer qu'un partage de la TVQ pourrait constituer une modalité intéressante pour les grandes villes comme Montréal, Québec, Longueuil et Laval. À titre de

vice-président du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal, je crois que le leadership et le dynamisme de la grande région de Montréal sont essentiels à la prospérité du Québec.

Comme nous le savons, le territoire de la CMM regroupe près de 50 % de la population du Québec. Près de 73 % de l'activité économique québécoise est concentrée ici-même. Avec un poids semblable, nous devons travailler rapidement à accroître notre place parmi les grands centres d'Amérique du Nord. Nous sommes les artisans de la place qu'occupera le Québec de nos enfants et de nos petits enfants. Nous possédons les outils nécessaires pour réussir.

À travers la Communauté métropolitaine de Montréal, l'économie régionale doit s'articuler de manière non concurrentielle. Soyons clairs, les municipalités de la CMM ne sont pas directement en concurrence les unes avec les autres. Nous sommes plutôt partenaires de notre développement et de notre succès.

Nous assistons donc, dès maintenant, à la mise en place d'outils complémentaires de développement qui serviront à l'ensemble de la région métropolitaine. Par exemple, Montréal International s'assure de la promotion et du développement international pour l'ensemble de la grande région de Montréal. Tous les projets que cette société nous amène et que nous réalisons procurent des bénéfices à l'ensemble des villes de la CMM. Notre progrès passe par la mise en commun d'outils comme Montréal International et d'autres sociétés qui collaborent à l'essor de la région métropolitaine.

Je crois aussi que le bon fonctionnement de la CMM passe par le maintien d'un équilibre entre tous ses membres. Cette position n'est pas incompatible avec la

mise en commun des efforts. Au contraire, elle assure le respect des intérêts locaux sans lesquels il n'y a pas de développement régional possible.

Somme toute, nous devons dégager une vision claire du développement de la grande région de Montréal qui fera consensus entre les membres. Le dynamisme de la CMM aura un impact sur l'avenir de Longueuil et cette dernière contribuera à l'accroissement de la richesse sur tout le territoire de la région métropolitaine.

Je sais que la prospérité de ma Ville est intimement liée à celle de nos voisins. Les échanges intermunicipaux doivent donc être courants, nombreux et fructueux. Notre solidarité est au centre de notre succès.

En guise de conclusion, laissez-moi vous rappeler les dossiers que j'entends prioriser au cours des prochains mois :

- Le parachèvement de l'autoroute 30, puisque cet axe autoroutier est essentiel pour atteindre nos objectifs de développement économique.
- La reconnaissance et le développement de la zone aéroportuaire de Saint-Hubert. J'en suis convaincu, cet aéroport est un outil qui permettra un accroissement imposant de la richesse et qui contribuera à apporter un nouvel élan au transport aérien.
- L'accroissement des revenus pour les municipalités. Nous savons que des nouveaux outils seront nécessaires afin d'équilibrer l'offre de service. Pour ce faire, nous devons générer des recettes additionnelles.

Ainsi, pour le succès de la communauté métropolitaine de Montréal, je m'attends à ce que tous les intervenants, et en particulier les gouvernements de Québec et d'Ottawa, collaborent étroitement à l'évolution de ces dossiers. La CMM, c'est le cœur de l'économie québécoise. Nous devons en faire une véritable réussite, c'est la clé du succès du Québec de demain.

Notre but est de positionner le Grand Montréal au sein du palmarès des régions économiques les plus prospères de l'Amérique du Nord. L'occasion est là. Nous devons la saisir et Longueuil jouera son rôle. Longueuil sera un partenaire influent, exigeant et incontournable.